

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

"Moyenne Vallée de la Charente et Seignes"

site n°70, Secteur 1
(programme expérimental Life « Document
d'Objectifs Natura 2000 »)

Eléments socio-économiques détaillés
- mai 1998 -



∞ - Validé le 04 juin 1998 en Comité de Pilotage - ∞

Opérateur local : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Départements de : Charente-Maritime



Code Natura 2000 : FR 5400 472
N° DIREN : PC70



Document d'Objectifs Natura 2000 "Moyenne Vallée de la Charente et Seugnes"

site n°70, Secteur 1
(programme expérimental Life « Document
d'Objectifs Natura 2000 »)

Eléments socio-économiques détaillés - mai 1998 -



Validé le 04 juin 1998 en Comité de Pilotage

*Ce document est l'aboutissement d'une opération Life visant à expérimenter
nationalement d'élaboration des Documents d'Objectifs.*

Maître d'ouvrage national :

Réserves Naturelles de France

Maître d'ouvrage délégué :

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Chef de projet local :

Emmanuelle Champion

Experts habitats, faune, flore :

Jean Terrisse (habitats, flore)

Philippe Jourde (faune)



Code Natura 2000 : FR 5400 472
N° DIREN : PC70



ORGANISATION GENERALE DU DOCUMENT

Le volume IV "**Document d'Objectifs : éléments socio-économiques**" est le recueil des éléments de description et d'analyse des caractéristiques socio-économiques (activités humaines, agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs...) du site expérimental Val de Charente et Seugnes. Il se compose des 4 parties suivantes :

Introduction **p.2**

Elle résume le mode d'élaboration du Document d'Objectifs en Val de Charente et Seugnes.

Présentation générale **p.3**

Cette partie présente le contexte socio-économique général du site expérimental "Val de Charente et Seugnes".

Eléments du contexte socio-économique **p.7**

Cette partie résume, groupe d'activités par groupe d'activités, les éléments socio-économiques qui les caractérisent sur ce territoire, à la fois sur le plan technique et du point de vue des politiques sectorielles qui s'exercent.

Avertissement

A	Agriculture
B	Forêt et boisements
C	Tourisme et loisirs
D	Eau

Activités et Directive Habitats **p.24**

Tableau de synthèse par activité ou groupe d'activités.

INTRODUCTION

PROGRAMME EXPERIMENTAL "DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000"



La France a souhaité tester dès 1996 la faisabilité d'élaboration de Documents d'Objectifs sur certains sites "test". C'est le programme expérimental "LIFE Documents d'Objectifs Natura 2000".

37 sites français choisis pour leur richesse écologique, leur représentativité ou leur originalité, ont bénéficié de ce programme de réflexion pilote. Ils sont aussi choisis pour représenter une large variété de cas et ainsi enrichir la démarche expérimentale. En outre, ces sites mettent leurs expériences en commun pour mettre au point une méthode nationale d'élaboration des Documents d'Objectifs pouvant être utilisée pour les futurs sites du réseau Natura 2000.

Les sites expérimentaux sont représentatifs de la plupart des milieux : montagnards, marins, landes, tourbières... Le Val de Charente et Seignes représente les milieux fluviaux.

Les opérateurs locaux sont variés : Parcs Naturels Régionaux, Office National des Forêts, Office National de la Chasse, Fédération des Chasseurs, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels, Associations de Protection de la Nature, Groupements de Communes... La Ligue pour la Protection des Oiseaux est l'opérateur local du site Val de Charente et Seignes.

MODE D'ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS EN VAL DE CHARENTE ET SEIGNES



Le Document d'Objectifs est élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires, selon une méthode de réflexion et de concertation rigoureuse, établie dès le démarrage de l'opération en janvier 1997 :

Organisation des réflexions :

L'**opérateur local**, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, est chargée de conduire et d'animer la réflexion dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat.

Le **Comité de Pilotage**, composé d'élus, socioprofessionnels, usagers et représentants des services de l'Etat (composition fixée par arrêté préfectoral du 12 février 1996), élabore et valide le Document d'Objectifs sous l'autorité de Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, déléguée à Monsieur le Sous-Préfet de Saintes.

Quatre **groupes de travail** thématiques ("agriculture", "forêt/boisements", "tourisme/loisirs", "eau"), composés d'usagers, de membres du Comité de Pilotage, et de partenaires techniques - inscrits librement dans les groupes de leur choix -, assurent les réflexions techniques d'où sont issus les objectifs et les actions proposées par le Document d'Objectifs.

Démarche, méthode de travail :

La **démarche** d'élaboration du Document d'Objectifs (Cahier de Procédures national) s'est organisée en 4 étapes :

- **Inventaires** : biologiques et socio-économiques, ils constituent l'état initial (ex : habitats naturels, occupation du sol, surfaces...) ;

- **Analyse** : enjeux biologiques et socio-économiques qui aident à l'élaboration des objectifs de gestion (ex : schéma à vocation piscicole, vocation des sols...) ;

- **Objectifs et orientations de gestion** : définition des objectifs et des mesures de gestion durable envisagées (contractuelles, projets à développer...) ;

- **Eléments de programmation** : financier, calendrier prévisionnel de mise en oeuvre, tableau de bord pour le suivi et l'évaluation du Document d'Objectifs, des habitats naturels et de la gestion.

Au plus près du terrain, dans les communes, un débat concret a eu lieu : réunions d'information communales, puis réunions techniques des groupes de travail. L'objectif a été que chacun puisse participer et s'exprimer, afin d'élaborer les principes, les engagements et les conditions de préservation de leur patrimoine naturel.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

SOMMAIRE



Page 5

Description générale du site

Page 5

Répartition et importance relative des secteurs d'activité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

DESCRIPTION GENERALE DU SITE



Description :

Le site expérimental couvre les vallées fluviales de la Charente entre Saintes et le Né, et de son affluent la Seugne entre Saintes et Pons, soit une surface d'environ 5100ha.

Inondabilité :

Le périmètre est entièrement en zone inondable.

Secteurs d'activités :

Il est caractérisé par la dominance du secteur primaire, l'agriculture étant l'activité prédominante. La sylviculture extensive (exploitation de la Frênaie alluviale pour le bois de chauffage) et la populiculture viennent ensuite. Les activités touristiques et de loisirs constituent le second pôle d'activités socio-économiques du périmètre. On notera l'absence du secteur secondaire (industries).

Les paysages sont d'ailleurs très fortement marqués par l'agriculture, passée ou présente, à travers le quadrillage parcellaire et le maillage de haies dans les secteurs les plus bocagers. Les traces de l'aménagement hydraulique (énergie) sont une des caractéristiques majeures du site, notamment à travers la présence de nombreux moulins, actuellement tous en obsolescence économique.

Urbanisation :

En dehors de l'agglomération de Saintes où le bâti s'étend largement en zone inondable, celle-ci est très faiblement urbanisée.

Voies de communication :

Les vallées de la Charente et de la Seugne sont bordées de chaque côté par des routes départementales : D24 et D128 (Charente), D134 et D234 (Seugne).

Deux voies de chemin de fer longent respectivement la rive droite de la Charente et la rive droite de la

Seugne, parallèlement aux routes départementales, et marquent la limite de la zone inondable.

Les deux vallées sont en outre sillonnées par un ensemble de chemins d'Associations Foncières, non goudronnés, permettant l'accès aux parcelles.

Usage du sol et activités :

Les prairies naturelles, alluviales ou tourbeuses, sont le support d'une activité agricole d'élevage.

Les surfaces labourées sont le support d'une agriculture céréalière.

La frênaie alluviale est le support d'une exploitation ponctuelle et très extensive de bois de chauffage, activité "d'accompagnement" par rapport aux activités agricoles.

Les peupleraies se développent soit sur des ensembles de parcelles peu propices à une intensification agricole de type céréalière (pédologie, parcellaire trop petit...), soit en activité de remplacement lors de départs d'exploitants agricoles à la retraite.

La cladiaie tourbeuse et les pelouses calcaires, qui étaient autrefois entretenues par des activités d'exploitation aujourd'hui disparues (récolte de litière, ovins/bovins...), ne sont plus le support d'aucune activité agricole.

Le marais de l'Anglade (cladiaie turficole) est le support d'activités cynégétiques (chasse à la tonne surtout) et bénéficie encore à ce titre d'une forme très ponctuelle de la végétation (fauche ou broyage sur la surface de la "tonne".

L'ensemble des milieux naturels, et particulièrement les cours d'eau, sont le support d'activités de tourisme ou de loisirs (sports, randonnée, pêche, chasse...).

REPARTITION ET IMPORTANCE RELATIVE DES SECTEURS D'ACTIVITES



Répartition :

La cartographie de l'usage du sol montre qu'en 1996, les activités se répartissent globalement selon le

gradient de pente de la vallée et la nature des sols et leur hydromorphie (voir schéma) :

- d'une manière générale, les parties les plus basses (aval) sont le domaine de l'élevage extensif (prairies de fauche ou pâturage) ;
- les parties les plus hautes (amont) ont été converties à la céréaliculture dès les remembrements ;
- la populiculture se répartit surtout dans les secteurs de terres alluviales (peu en secteurs tourbeux), souvent linéairement le long d'anciens fossés, ruisseaux, ou dépressions dont le remembrement parcellaire n'a pas été réalisé ;
- la frênaie alluviale exploitée pour le bois de chauffage se limite géographiquement au "noyau central" des Seugnes, parties basse, tourbeuse et très hydromorphe ;
- l'exploitation (agricole notamment) a disparu des secteurs de Cladiaie tourbeuse (très hydromorphe) et des pelouses calcaires (bandes relictuelles en bord de coteaux, à très forts coefficients de pente) ;
- les activités touristiques et de loisirs (non représentées sur le schéma ci-après), suivent principalement les cours d'eau et s'exercent sur la quasi-totalité des milieux naturels accessibles.

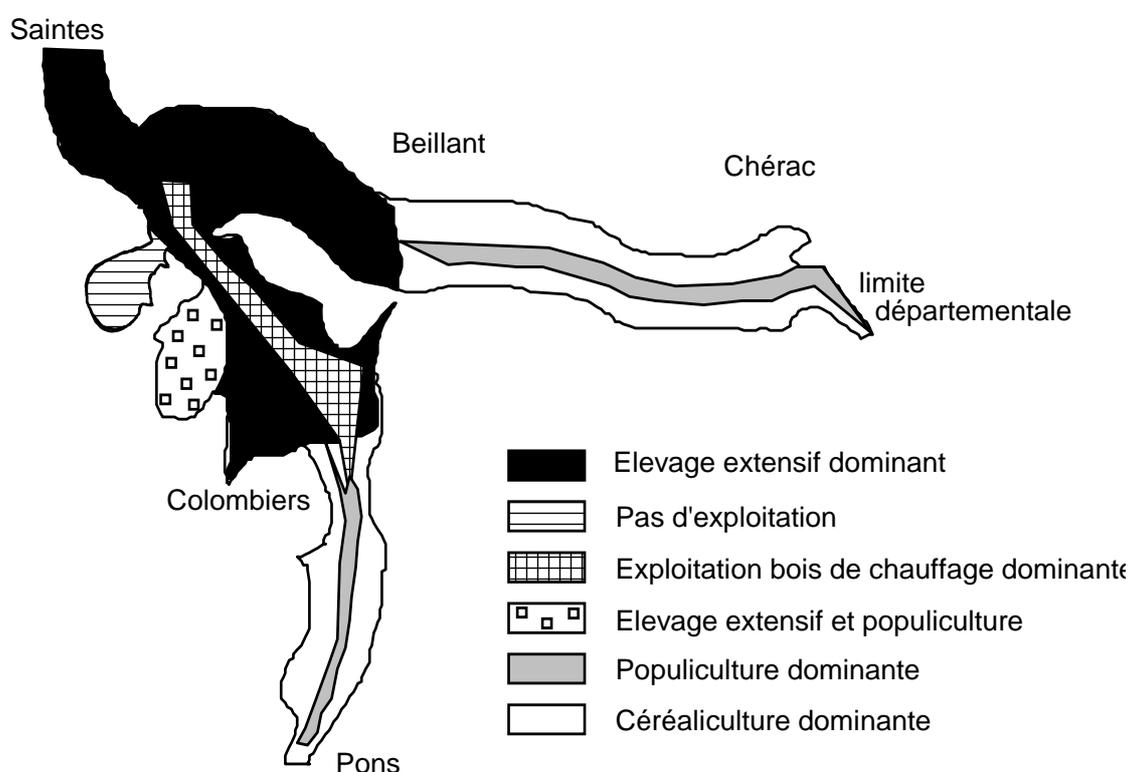


Figure 1 : Schématisation de la répartition des activités socio-économiques sur le site expérimental "Val de Charente et Seugnes" au 31.08.1996

Usage du sol :

- pelouses calcaires : 15ha	0,3%
- prairies : 1180ha	23%
- cladiaie tourbeuse : 48ha	0,9%
- frênaie alluviale + clairières : 747ha	15%
- fleuve Charente : 125ha	2,5%
- Seugnes : 27ha	0,5%
- cultures : 1860ha	36%
(céréales, vignes, jachères, prairies artificielles)	
- peupleraies : 600ha	12%
- zones urbanisées : 250ha	5%

- routes et chemins : env. 250ha 5%

Importance relative des secteurs d'activités :

La figure 2 présente l'importance relative des principaux secteurs d'activités, à partir des données simplifiées de l'usage du sol. La composition des différentes catégories est la suivante :

- catégorie "cultures" : 1860ha (dont prairies artificielles) ;

- catégorie "élevage" : 1180ha (prairies naturelles) ;
- catégorie "bois de chauffage" : 581ha (frênaies alluviales à l'exclusion des clairières). NB : la proportion réellement exploitée est inconnue. beaucoup de surfaces sont abandonnées ;
- catégorie "populiculture" : 600ha (peupleraies) ;
- catégorie "urbanisation" : 500ha (dont routes et chemins) ;
- catégorie "tourisme et loisirs" : 152ha (cours d'eau uniquement) ;
- catégorie "délaissés agricoles" : 229ha (pelouse calcaire, cladiaie, clairières associées à la frênaie alluviale).

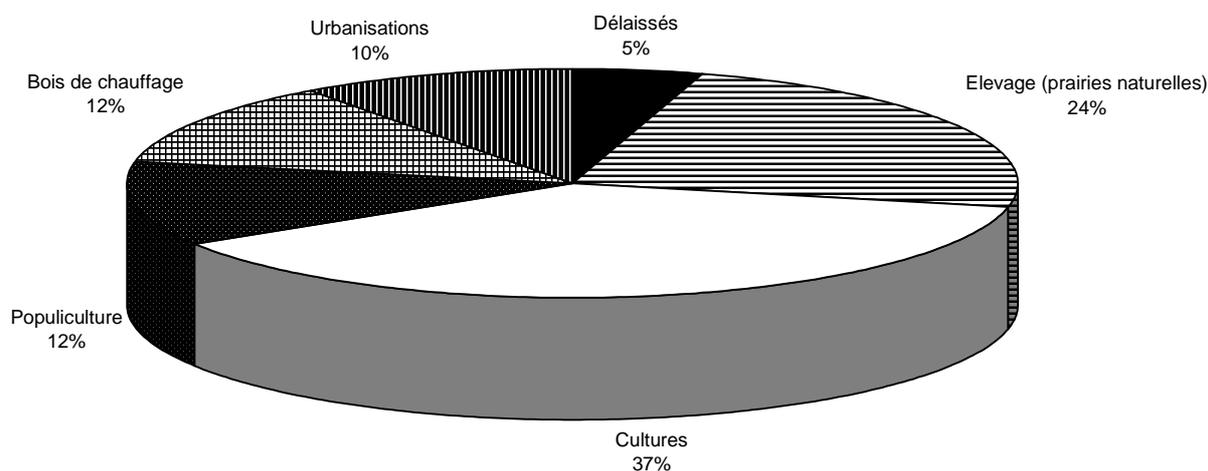


Figure 2 : Représentation schématique de l'importance relative des activités socio-économiques sur le site expérimental "Val de Charente et Seugnes" au 31.08.1996 (à l'exclusion des activités touristiques et de loisirs qui s'exercent sur l'ensemble des milieux).

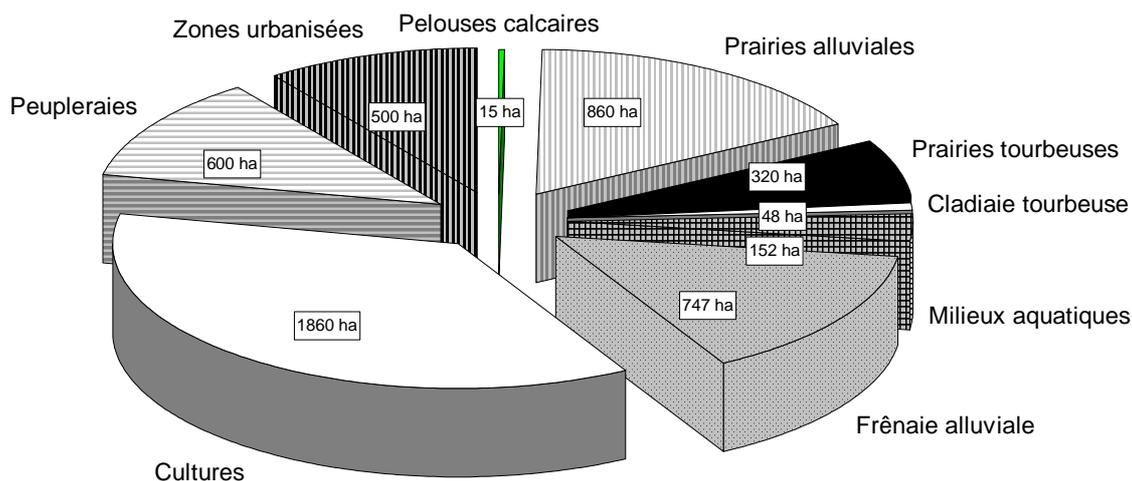


Figure 3 : Usage du sol sur le site expérimental "Val de Charente et Seugnes" au 31.08.1996

ELEMENTS DU CONTEXTE SOCIO- ECONOMIQUE

SOMMAIRE



<i>Page 9</i>	Agriculture
<i>Page 12</i>	Forêt / boisements
<i>Page 15</i>	Tourisme et loisirs
<i>Page 20</i>	Eau

AGRICULTURE

HABITATS NATURELS ET ESPECES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNES

Prairies alluviales	857 ha	Cladiaie tourbeuse	48 ha	Cuivré des marais
Prairies tourbeuses	318 ha	Pelouses calcaires	15 ha	Loutre / Vison
				Ecaille chinée

DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ACTIVITE SUR LE SITE

Domaines d'activités représentés sur le périmètre :

- élevage (pâturage, fauche, ensilage) ;
- céréaliculture (maïs, tournesol, blé) ;
- viticulture (marginal : bords de la vallée).

Domaines d'activités concernés par les habitats naturels d'intérêt communautaire :

Elevage (prairies naturelles)

NB : l'eau et les milieux aquatiques sont liés à toutes les activités qui s'exercent sur l'ensemble du bassin versant. La réflexion agriculture/eau ne peut donc pas porter sur une portion restreinte de la rivière. Elle ne

relève donc pas de l'application de la directive Habitats, mais relève de l'application de la loi sur l'eau (SDAGE/SAGE).

Surfaces consacrées à l'élevage (prairies naturelles) :

1180 ha, soit 23% de la surface du site

Surfaces consacrées aux autres types de cultures :

1860 ha, soit 37% de la surface du site

Surfaces où l'activité agricole a disparu (cladiaie, pelouses calcaires) :

63 ha

USAGES ET PRATIQUES HISTORIQUES

L'ensemble du secteur était consacré à l'élevage (prairies naturelles). Les cultures étaient absentes de la vallée inondable, ou très ponctuelles ;

Pratiques sur les prairies :

- pâturage bovin sur la vallée de la Seugne (exploitation mécanique impossible sur les prairies tourbeuses) ;
- exploitation par fauche et pâturage du regain sur les prairies alluviales de la vallée de la Charente ;

Pratiques sur les pelouses calcaires :

- pâturage ovin (notamment "Chez Landard"). La surface originelle de pelouses calcaires a considérablement régressé (conversion des parcelles du plateau en cultures). Ne subsistent que les secteurs les plus inaccessibles (pentes) ;

Pratiques sur la cladiaie :

- récolte ponctuelle des "rouches" (litière des bovins) et brûlages d'entretien tous les 4-5 ans par des feux d'automne ; abandon depuis 20 ans ou plus ; les sols très hydromorphes de la cladiaie n'ont jamais permis son exploitation agricole directe (sols gorgés d'eau, autrefois submergés toute l'année).

USAGES ET PRATIQUES ACTUELLES

A l'intérieur du périmètre expérimental, plus de la moitié des surfaces agricoles de la vallée inondable ont été peu à peu converties en cultures (céréaliculture) depuis environ 10 ans. D'après les propriétaires et exploitants, la mise en culture a trois origines :

- la situation économique défavorable de l'élevage ;
- le contexte agricole national et européen (PAC, loi d'orientation agricole...);
- l'accroissement de la taille des exploitations par les remembrements (dès 87) .

Les surfaces en prairies du site expérimental restent cependant conséquentes et représentatives, contrairement par exemple à l'amont du site expérimental le long de la vallée de la Charente.

Pratiques sur les prairies :

- vallée de la Charente : dominance de l'exploitation par fauche, qui concerne 50% des prairies ;
- vallée de la Seugne : dominance du pâturage avec seulement 10% des prairies fauchées ;

Pratiques sur la cladiaie et les pelouses calcaires:

- aucune activité agricole sur les pelouses calcaires et la cladiaie ;
- cladiaie : entretiens ponctuels réalisés par les chasseurs "à la tonne" : fauche ou broyage de la végétation sur la surface de l'installation fixe de chasse (plan d'eau pour la chasse de nuit).

STRUCTURE DES EXPLOITATIONS



- **exploitations structurées en polyculture/élevage** ; peu d'éleveurs stricts ; grandes parcelles mises en culture, petites parcelles plantées en peupliers, quelques vignobles (coteaux).

- **productions élevage : surtout Bovin-viande.** Très peu de Bovins-lait restant (quotas trop contraignants), avec environ 15 éleveurs laitiers pour les 18 communes du périmètre expérimental.

- **Nbre d'exploitants moyen par commune :**
22 (Brives : 1 ; Pons : 67)

Calculs effectués sur la surface totale des communes du périmètre LIFE Natura 2000 à partir des données PAC (DDAF-1996) ; source : ADASEA

- **SAU moyenne par commune³ :**

1167ha (St Sever de S. : 392ha ; Pons : 2538ha)

- **âge moyen des exploitants :** 46,5 ans

- **SAU du périmètre OLAE :**

18 000ha

Calculs effectués sur les communes du périmètre OLAE à partir des données PAC (DDAF-1996), pour les agriculteurs ayant fait une déclaration PAC et ceux ayant le siège de l'exploitation sur la commune du périmètre (type données RGA) ; source : ADASEA

- **Surface Fourragère Primable du périmètre OLAE :** 2 500ha, soit 13%

- **dont Surface Toujours en Herbe du périmètre OLAE :** 1 800 ha, soit 10%

EVOLUTIONS ET TENDANCES



Evolutions et tendances :

- **fort déclin de l'élevage** sur le périmètre (13% surfaces fourragères) ; surtout prairies permanentes ; 60% SAU sont consacrés aux cultures aidées (maïs dominant) ;

- **ce déclin est toujours d'actualité** : entre 95 et 97, 5% des prairies naturelles du périmètre LIFE Rôle des Genêts (Les Gonds, Chaniers, Courcoury) ont été labourées et mises en culture ;

- **répartition inégale des prairies selon les communes** : de 10 à 28% en aval de la Charente (aval St Sever de S.) et rive gauche Seugnes, contre 5-10% en amont de la

Charente voire 0% sur le rive droite des Seugnes.

Projets en cours :

Une Opération Locale Agri-Environnementale (OLAE) a été demandée dès 1995 par les acteurs du monde agricole suite au programme expérimental LIFE "Rôle des genêts" 1994-1996 conduit par la LPO sur trois des communes du périmètre (Les Gonds, Courcoury, Chaniers) :

- le périmètre de l'OLAE (6 500ha), plus grand, englobe celui de LIFE Natura 2000 (5 100ha) ;

- à la demande de l'administration, les objectifs environnementaux de l'OLAE ont été définis

sur la base des critères scientifiques de la Directive Oiseaux 79/409 (Rôle des genêts), de la Directive Habitats 92/43 (inventaires LIFE Natura 2000) et de critères régionaux ou locaux (frayères à brochet, paysages...);

- le projet d'OLAE a été retenu à l'issue de la réunion du CRAE du 01.07.97 (montant prévisionnel : 700 000 F /an, soit environ 1 000 ha sous contrat). S'il est accepté (Ministère, instances communautaires), les agriculteurs pourront souscrire les premiers contrats en 1998.

FORÊT / BOISEMENTS **B**

HABITATS NATURELS ET ESPECES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNES

Frênaie alluviale	580 ha	Lucane cerf volant	Loutre / Vison
"Roselières primaires"	170 ha	Rosalie des Alpes	
(Prairies naturelles)	857 + 318 ha	Cigogne noire	

DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ACTIVITE SUR LE SITE



Domaines d'activités représentés sur le périmètre :

bois chauffage (frênaie) ; populiculture

Domaines d'activités concernés par les habitats naturels d'intérêt communautaire :

tous

Surfaces consacrées à la populiculture :

D'après le cadastre : 492ha

D'après l'étude de l'usage du sol réalisée en août 1996 : 600 ha, soit 12% de la surface du site

Surfaces consacrées à l'exploitation de bois de chauffage (frênaie) :

Une partie des 580ha (12% site) de frênaie alluviale sont exploités pour le bois de chauffage (proportion inconnue : 50% ?). Le reste n'est plus exploité, ou très irrégulièrement ; environ 100ha sur ces 580ha sont un TSF de frênes à réserve de peupliers (peupleraies extensives où le frêne a recolonisé le sous-étage).

USAGES ET PRATIQUES HISTORIQUES



Frênaie :

Répartition : frênaie cantonnée aux secteurs très hydromorphes (partie basse des Seignes) ; pas d'arbres en bordure de la Charente (chemin de halage).

Usages : bois de chauffage (taillis, têtards au bord des parcelles pâturées) et récolte de feuillage pour la litière.

Clairières ("roselières" primaires) :

Récolte des "rouches" (*Cladium mariscus*) pour la litière.

Populiculture :

Très peu de populiculture historiquement (40-50 ans) ; développement peu à peu avec le recul de l'activité agricole, le morcellement parcellaire et les remembrements. Récolte assez tardive : beaucoup de parcelles âgées ou dépérissantes.

USAGES ET PRATIQUES ACTUELLES



Frênaie :

Exploitation partielle, souvent irrégulière, pour le bois de chauffage (taillis simples, frênes têtards en parcelles pâturées) ; beaucoup de parcelles abandonnées (successions).

Clairières ("roselières" primaires) :

Aucun.

Populiculture :

Nombreux cas de parcelles <1ha converties en peupleraies sans aides FFN ni encadrement CRPF.

Modalités d'exploitation pratiquées sur le secteur et recommandées par les organismes forestiers :

- broyage de végétation préalable à la plantation ;
- travail du sol avant plantation : rare, localisé aux sols argileux du val de Charente. En vallée de Seugne (aussi Charente), quelquefois travail partiel du sol sur la ligne de plantation ;
- traitement préventif xylophages : badigeonnage du tronc sur 2m de haut, 1 fois/an les 2-3 premières années. Produit insecticide dilué ;
- entretien : broyage de la végétation, herbicide (round-up) localisé au pied des arbres (2-4m² par arbre en mai-juin) ; tailles de formation + élagage. Recours aux engrais à l'installation des peupliers très peu pratiqué sur le secteur : 200/250g par pied (phosphate d'ammoniaque) ou 500g par pied (engrais complet).

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION FORESTIERE ET POPULICOLE



EXPLOITATION DE LA FRÊNAIE

- surface et représentativité : 581ha de frênaie, dont seulement une partie est exploitée. Représente un appoint pour les propriétaires-exploitants agricoles.
- Bois de chauffage (pas de bois d'oeuvre avec le Frêne oxyphylle) ;
- Rendement : 100-150 stères / ha ;
- Régime : taillis simple (coupe à 20-40 ans) ; quelques têtards (coupes à 9/10 ans) ;
- Extrême morcellement parcellaire (successions) : taille moyenne env. 3-4 ares ;
- Reprise spontanée dans les parcelles abandonnées ou dans les vieilles peupleraies (où elle est considérée comme "habitat d'espèces" par rapport à la Rosalie des Alpes) ;
- Taux d'imposition cadastral très faible (frênaie classée "bois/taillis"), inférieur aux prairies (taxe prairies <100F/ha), et parcelles souvent en dessous du seuil d'imposition (extrême morcellement parcellaire) ; en revanche, dans le cas de frênaies converties en futaies, le revenu cadastral communal pourrait être plus important.

POPULICULTURE

- Surface et représentativité :
- 492ha d'après le cadastre, 600ha d'après l'étude d'usage du sol (terrain) ;
 - 1/6 de la production départementale (3700ha en Charente-Maritime) ;
- Rendement (source : Inventaire Forestier National) : 8-12m³/ha/an toutes classes d'âge confondues en val de Charente, 8-10 m³/ha/an en vallée de Seugne ;
- Modalités techniques :
- Rotation : coupe entre 15-25 ans en moyenne (selon variété et conditions locales) ;
 - Plantations : 7 à 9m au carré en moyenne ;

Rentabilité économique :

- rendement : 8-12m³/ha/an toutes classes d'âge confondues en val de Charente, 8-10 m³/ha/an en vallée de Seugne (source : Inventaire Forestier National) ;
- prix au m³ à peu près stable ;
- Coût d'installation sur le secteur, environ 11 000 à 15 000 F /ha ;
- subventions Fonds Forestier National : couvrent jusqu'à 50% du coût d'installation de la peupleraie ; accordées pour parcelles >1ha indivises ; donnent droit à un encadrement technique par le CRPF (ou ADEP ou DDAF seule). Attention : en dessous de 1 ha, l'absence d'aide et d'encadrement multiplie les risques d'erreurs (stations défavorables...) ;
- primes au boisement des terres agricoles : accordées pour parcelles >1ha ; 750 ou 1000 F/ha pendant 7 ans dans le cas du peuplier ;
- exonération trentenaire d'impôts : équivaut à exonération à vie (cf. cycle de rotation : 10-15 ans (l'Etat assure partiellement, sur demande de la commune, une compensation de la perte de revenu cadastral occasionnée).

Consommation d'eau :

- sur 150 jours de réf. en labo, 3000m³/ha (maïs : moyenne 2500m³, et jusqu'à 7000m³) ;
- unitairement, un peuplier consomme env. 2,5 fois plus qu'un Chêne pédonculé, mais faible différence consommation/ha car la densité tiges/ha est faible pour le peuplier ;
- selon le critère ETP, une peupleraie ne consomme pas plus d'eau qu'une prairie naturelle.

Risques techniques :

- fragilité des peupliers aux coups de vent, accrue sur sols tourbeux et hydromorphes ;
- stations défavorables si niveau de la nappe en étiage à moins de 40cm de la surface du sol et si fort battement de nappe été/hiver ; Seugnes : plusieurs secteurs de stations défavorables ou à aptitude moyenne (nature du sol, niveau nappe).

EVOLUTIONS ET TENDANCES



Evolution et tendances :

- Historiquement, peupleraies plantées sur des prairies "abandonnées" (îlots non remembrés ou secteurs hydromorphes).
- Plus récemment : elles remplacent des essais infructueux de mise en culture d'anciennes prairies (inondations), ou sont plantées lorsque l'exploitant part à la retraite.
- plantations avec aide de l'Etat : faible augmentation : aucune plantation entre 1973 et 1979 - 57ha 70a entre 1980 et 1995 (soit 3,6 ha/an) avec un maximum de 18ha en 1994 ;
- augmentation des surfaces plantées sans aides de l'Etat : inconnu.

Projets en cours :

Etude Vallée de l'Antenne (partie aval) avec "Charente Nature" : modalités de culture des peupliers, etc. pour une sylviculture plus respectueuse de l'environnement.

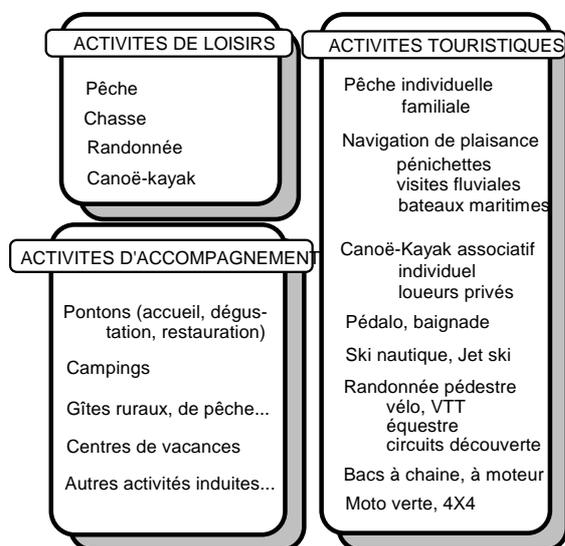
Etude vallée de la moyenne Charente : étude populicole (analyse de la couverture végétale, étude des potentialités des stations) en liaison avec la mise en place d'une OLAE (sauvegarde du Râle des genêts, réaménagement des frayères à Brochet, amélioration de la qualité de l'eau). Définition de modalités de culture adaptées aux objectifs de l'OLAE.

TOURISME ET LOISIRS

HABITATS NATURELS ET ESPECES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE CONCERNES

Cours d'eau	152 ha	Poissons (7 espèces)	Agrion de Mercure
Frénaie rivulaire (Prairies alluviales)	non estimée 857 ha	Loutre / Vison Cistude d'Europe Cordulie à corps fin	Cigogne noire (Chauve-souris)

ACTIVITES ET CARACTERISTIQUES



- Individuels
- clubs, centres de vacances
- loueurs privés
- aires de loisir communales
- activités d'accompagnement (accueil, restauration, dégustation, hébergement...).

Répartition des activités :

Linéaire : suit les cours d'eau ;

- Seugne : dominance CK et canotage, puis pêche ;
- Charente : dominance navigation fluviale, puis pêche ;
- Autres milieux : dominance randonnée/ballade, puis chasse.

Aspects recherchés :

Aspect encore "sauvage" des Seignes, et de la Charente pour partie ; tranquillité ; qualité d'usages et de paysages.

Structure des activités :

CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTES ACTIVITES

PÊCHE

Usages :

- Activité de loisir et activité touristique (importance du "Tourisme pêche").
- Pêche familiale (activité de proximité, pique-nique...) ou individuelle (répartition le long des cours d'eau selon gradient de motivation).

Structure :

Organisée et réglementée à l'échelle nationale ; 3 sociétés de pêche sur le site (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) :

- AAPPMA¹ "Les Pêcheurs Saintongeais" ; siège à Saintes ; 4 039 membres en 1996 ;
- AAPPMA "Les Pêcheurs de la Seugne" ; siège à Colombiers ; 528 membres en 1996 ;
- AAPPMA "L'Anguille de Pons" ; siège à Pons ; 771 membres en 1996.

Évaluation de l'activité :

Seugne et Charente étant comparativement les 2 rares cours d'eau du département à ne pas encore

¹AAPPMA :

trop souffrir d'étiages sévères, ils concentrent une grande partie de l'activité pêche du département : 31 302 pêcheurs en Charente-Maritime en 1996 ; 5 338 pêcheurs membres des 3 sociétés de pêche sur le site ; "Tourisme pêche" estimé à 10 000 personnes en 1996 (provenance : région Poitou-Charentes, région Parisienne, Angleterre, Belgique).

Milieux fréquentés :

Seugne (pêche individuelle)
Charente (pêche familiale).

La Seugne est considérée comme "pouponnière de la Charente", et dernière "rivière sauvage" de Charente-Maritime.

Promotion et valorisation :

L'activité pêche et sa valorisation dépendent étroitement de la qualité générale du milieu (qualité eau, paysage, débit d'étiage garant d'une bonne population piscicole, poisson "trophée", diversité, etc.) ; d'un cadre agréable pour sa pratique ; de l'accessibilité aux berges. Les projets doivent être orientés vers le respect du site et du paysage.

L'Association Tourisme et Pêche en Charente-Maritime oeuvre pour que l'activité pêche soit un des éléments de communication du département en matière touristique. Sur le site expérimental, plusieurs actions ont déjà été menées ou sont en cours :

- aménagement de parcours de pêche : création ou réfection de passerelles sur les berges de la Charente (Les Gonds), nettoyage des berges de la Seugne et de la Charente (chantiers d'insertion, Saintes uniquement), projets de plate-forme pour handicapés (Saintes)...
- Communication : 2 Topo-guides (Charente, Seugne) décrivant 34 parcours de pêche, "La passion au fil de l'eau (doc. régional), Salon de la Pêche, points "info-pêche" dans les offices du Tourisme, projet départemental de carte hydrographique... ;

CANOË-KAYAK

Usages :

- Entraînement sportif (clubs)
- Randonnées (clubs), dont manifestation annuelle du club de Dompierre s/C "randonnée des 3 rivières" ;
- Découverte individuelle ou familiale (particuliers).

Structure :

Activité permanente :

- Club de Dompierre s/Charente depuis 1970
- Section "Rando-Nature" du Lycée horticole "Le Chadignac"
- Centre Social de Pons (centre de loisirs : avr-oct)

Activité saisonnière :

printemps-automne :

- Initiatives privées (loueurs, particuliers) depuis 80.

Juin-septembre :

- Aire de loisirs de Pons

- promotion à l'étranger et en France ;

- développement de l'hébergement : Gîtes de pêche, etc.

- différents projets en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, ex. : développement d'activités pédagogiques et promotionnelles : Maison de la Pêche (Saintes), malle pédagogique classes de découverte, concours...

La Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Charente-Maritime mène également de nombreuses actions, et notamment dans le cadre de la mise à jour (1997-1998) du Schéma Départemental à Vocation Piscicole, et de sa mise en œuvre :

- projet d'achat de terrains et/ou de reconquête de frayères (marais des Seugnes ou bords de Charente) ;

- mise en oeuvre des plans de gestion piscicole et soutien technique aux AAPPMA...

- développement d'activités pédagogiques et promotionnelles : Maison de la Pêche (Saintes), malle pédagogique classes de découverte, concours... (en partenariat avec Tourisme et Pêche en Charente-Maritime).

Difficultés rencontrées :

- dégradation régulière de la qualité des milieux : reproduction délicate, niveau d'étiage insuffisant, eutrophisation, dégradation des herbiers aquatiques...
- pêche intensive de la civelle dans l'estuaire, hypothéquant la survie de l'espèce Anguille ;
- conflits d'usage (navigation, niveau d'eau) concentrés essentiellement pendant la période estivale.

- Aire de loisirs de Lucérat

- Aire de loisirs de La Baine

Juillet-août :

- Centres de vacances SNCF (Chaniers)
- Centre de vacances des FRANCA (Chaniers)
- Centre de loisirs de Port Barreau (CSP Pons)
- Centre Social de Pons

Evaluation de l'activité :

2000 pratiquants (CK et canotage) sur la basse Seugne (dont Club de Dompierre s/C : 37 licences et 100 cartes temporaires), soit 4000 embarquements, concentrés en période estivale.

Milieux fréquentés :

Surtout Seugne (bras principaux et quelques bras secondaires) et confluence avec la Charente ;

Charente : utilisation très secondaire.

Promotion et valorisation :

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak de Charente-Maritime souhaite qu'afin de participer à la protection, voire l'amélioration, des habitats dans le cadre du projet LIFE Natura 2000, les activités Canoë-Kayak sportives et touristiques évoluent vers une charte de qualité. Il existe déjà des actions dans ce sens :

- Plan-guide de la Seugne 1989 - ne propose pas de parcours ;
- 1998 (à paraître au 1er trimestre 98) : Plan Départemental de la Randonnée Nautique et des Pratiques Sportives Canoë-Kayak ; un plan prévisionnel de navigation d'ores et déjà est proposé.

TOURISME FLUVIAL**Usages :**

- Navigation de plaisance (pénichettes privées ou location locale ou amont) ;
- Visites fluviales au départ de Saintes (le Palissy II) ;
- Remontée de bateaux maritimes ;
- Canoë, barques, pédalos.

Structure :

- loueurs privés, sur ou amont du site (St Savinien, Fléac, Chaniers, Salignac, Cognac, Jarnac...) ;
- visites fluviales au départ de Saintes.
- clubs nautiques :
 - club du Moulin de la Baine (Chaniers) : 10 canoës, barques, pédalos
 - club de CK e Saintes (Lucérat) : 12 canoës, 2 barques, 12 pédalos
 - club d'aviron de Saintes : 30 bateaux d'avirons, 3 bateaux moteur (180 membres)

Evaluation de l'activité :

En augmentation ; intérêt économique majeur ; difficulté d'évaluer la fréquentation réelle, notamment par les bateaux loués (location en amont ou en aval du site) ou privés. L'estimation est la suivante :

- Visites fluviales (Palissy II) : 10 à 12 000 passagers en 1995 (avril à sept)
- Location de bateaux : en 1996, 64 bateaux sans permis (5 loueurs confondus), 20 semaines de remplissage, soit 6000 passagers.
- Bateaux privés, dont plaisance rétro-littorale : non estimé. semble important et en augmentation.
- Bateaux-logements : très ponctuel (mal perçu localement; pas d'équipements)
- Sports nautiques (tous clubs confondus) : env. 30 canoës, 20 barques, 30 pédalos, 30 bateaux d'avirons, 3 bateaux moteur.

Milieux fréquentés :

Fleuve Charente.

Appontements : Chaniers, Dompierre, Chez Landart, Chez Michel, Les Gonds... ;

Promotion et valorisation :**Difficultés rencontrées :**

- Activité conditionnée par niveaux d'eau et nettoyage du lit ; peu de bras navigables en dehors des bras principaux et de quelques bras secondaires ;
- étiages sévères occultant une grande partie du réseau navigable et dégradant la qualité de l'eau ;
- Activité s'exerçant pour partie en zone de propriété privée : domaine Domanial pour la Charente (=> accès libre si respect règles de navigation), mais domaine Privé sur la Seugne (=> passage autorisé mais accès assujettis au droit des riverains : embarquements par routes/ponts) ;
- problèmes techniques (passage d'ouvrages/zones de "rappel", absence de passes à CK, etc...).

Des études par le Centre Départemental du Tourisme dans le cadre du contrat de plan Etat-Région ont montré l'importance et le succès du tourisme fluvial, et soutiennent son développement à travers des équipements "légers". En effet, les clients recherchent ici la tranquillité et le côté "sauvage" du site, comme le montre cet extrait du rapport d'étude du contrat de plan Etat/Région :

"L'ensemble de usagers de la voie d'eau a des attentes identiques.

Ils viennent sur un fleuve qu'ils veulent conserver sauvage et romantique, principalement naturel où la végétation joue un rôle prépondérant dans le paysage. Ils aiment aussi les beaux villages et le patrimoine qu'ils souhaitent visitable et facilement accessible.

Ils redoutent les routes et les parkings sur les berges, les équipements et constructions diverses n'ayant rien à voir avec les activités de la voie d'eau, les aménagements minéraux et urbains dans les sites villageois et campagnards (...)

(...) Les pratiquants du Canoë-Kayak se plaignent de l'insuffisance d'eau à l'étiage et sur certains tronçons...).

En résumé, on apprécie la discrétion, les services simples et pratiques, la convivialité des rencontres, le calme et la nature, la qualité du patrimoine".

Difficultés rencontrées :

- Problème du non respect des limitations de vitesse : batillage, nuisances aux autres activités, nuisances aux habitats naturels rivulaires (végétation aquatique/des berges), effondrement berges...
- Problème de vitesse inchangée quelle que soit la hauteur de l'eau : impact considérable sur les berges par le batillage en niveaux bas (effondrement : recul de 3 à 5m par endroits) ;
- Problème de développement de "bateaux maritimes" : en groupes, autorisé (il suffit d'avoir un permis), bateaux inadaptés et vitesse excessive occasionnant un problème de batillage et de danger pour les petites embarcations.

RANDONNEE

Usages :

- Ballades familiales
- Randonnée pédestre
- Randonnée équestre
- VTT

Structure :

Clubs de randonnée et sportifs.
Syndicat de Pays Saintonge Romane ; autres collectivités territoriales.
Pas de sentiers de petite randonnée ou de découverte du patrimoine.

Evaluation de l'activité :

Activité "ballade familiale" importante : le site est un des cadres de loisirs et de détente des habitants de l'agglomération de Saintes.
Autres activités : non estimées.

Milieux fréquentés :

Tous milieux naturels ou d'aspect "sauvage", selon accessibilité.

CHASSE

Usages :

- Chasse "à la botte"
- Chasse "à la tonne"

Structure :

Fédération Départementale des Chasseurs
Associations de Chasse Communales Agréées (1 par commune)

Evaluation de l'activité :

Adhérents des ACCA surtout habitants des communes. Peu d'extérieurs.

Milieux fréquentés :

Chasse "à la tonne" : surtout marais de l'Anglade et marais des Breuils, un peu en vallée de la Charente (cultures surtout, prairies).

EVOLUTIONS ET TENDANCES



PÊCHE :

Mise en œuvre du Schéma Départemental à Vocation Piscicole ;
Développement de la communication ;
Organisation de Parcours de pêche ;
Développement d'activités pédagogiques ;
Restauration de zones de frayères à Brochet ;
Gestion patrimoniale.

Organisation de Parcours de pêche ;

Plan Départemental de la Randonnée Nautique et des Pratiques Sportives Canoë-Kayak avec un plan navigation.

TOURISME FLUVIAL

Essor important.
Contrat de plan Etat/Région.

CANOË-KAYAK :

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak de Charente-Maritime souhaite qu'afin de participer à la protection, voire l'amélioration, des habitats dans le cadre du projet LIFE Natura 2000, les activités Canoë-Kayak sportives et touristiques évoluent vers une charte de qualité.

RANDONNEE

En développement.
Essai de mise en place de parcours de découverte (Syndicat de Pays Saintonge Romane).

CHASSE

Stable.

DIFFICULTES RENCONTREES



- Modalités d'entretien des berges et des cours d'eau (DDE sur la Charente ; riverains/prestataires de service sur la Seugne) : inadapté sur la Charente (irrégulier, insuffisant, opérations ponctuelles lourdes telles que coupes rases...), ou difficile à mettre en œuvre/organiser sur la Seugne ;
- Conflits d'usages : nombreux mais concentrés en été (même secteur, même période de l'année) ;

- Fréquentation excessive des berges et chemins d'associations foncières par les véhicules ;
- Effondrements de berges (battillage lié à la vitesse de navigation...) ;
- Développement de déchets ;
- Respect de la propriété privée ;

PERSPECTIVES



L'avenir des activités touristiques est tributaire du maintien de la ressource, c'est à dire de la qualité des milieux naturels et des paysages où elles s'exercent ; D'autre part, l'avenir de ces mêmes activités étant aussi tributaire du maintien de la diversité des activités proposées et de leur équilibre (le développement dominant d'une activité par rapport aux autres provoquerait un déséquilibre et des nuisances aux autres activités et aux habitats naturels) ;
Il apparaît nécessaire :

- de "maîtriser" la fréquentation : en saison touristique ; en dissociant Charente et Seugne (contexte et activités différentes) ; de façon ponctuelle sur certains secteurs sensibles encore inaccessibles et que l'on souhaite conserver comme tels ;
- d'améliorer (Charente) ou d'organiser l'avenir (Seugne) des modalités d'entretien des berges et des cours d'eau, à la fois pour des raisons sociales, paysagères, économiques, et biologiques.

POLITIQUES TOURISTIQUES S'EXERCANT SUR LE PERIMETRE



Contrat de Plan Etat/Région

CARACTERISATION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE SITE



(source : Agence de l'Eau Adour-Garonne)

CLIMAT

Climat de type océanique. Pluviométrie 850 à 1000mm par an.

Sur 100% de pluie tombée :

- 50% (500mm) s'évaporent par évapotranspiration ;
- 25% (250mm) s'infiltrent dans le sol (recharge des nappes, etc.) ;
- 25% (250mm) vont directement alimenter le cours d'eau.

CHARENTE

(Source : SDAGE et Cahiers géographiques - Agence de l'Eau Adour-Garonne)

Bassin versant

Bassin versant : 10 000km²

Qualité des eaux superficielles :

- qualité "passable" (classe 2)
- objectif de qualité "bonne" (1B) ; non atteint en 1996.

- Paramètres déclassants : nitrates.

La quantité :

- Charente classée "rivière très déficitaire" à l'étiage.
- Débit moyen annuel : 53m³/s
- Débit moyen étiage : 15m³/s
- Prélèvements en 1992 à l'étiage : 4,73m³/s

- Prélèvement annuel en 1992 : 70,1 millions de m³
- irrigation : 37,3 Mm³
- Eau potable : 26,2 Mm³
- Industrie : 6,6 Mm³

SEUGNE

(Source : LAPOUGE, 1997 "Le bassin versant de la Seugne" - Agence de l'Eau Adour-Garonne)

Bassin versant

- Bassin versant : 1 000km² (10 000ha)
- Dominance sols peu épais, développés sur calcaires, à faible capacité de rétention d'eau.

Qualité des eaux souterraines :

Qualité des eaux altérée, en général par la présence de nitrates (origine principalement agricole), de fer (terrain et équipements des ouvrages) et de coliformes (eaux usées domestiques). Basse Seugne classée "Zone Vulnérable" car eaux souterraines à trop forte teneur en nitrates :

- nappe captive du Cénomanien sableux (Pons) : eaux turbides et ferrugineuses ;
- nappe libre du Cénomanien calcaires : nitratée (dépassement ponctuel de la norme française de potabilité) ; présence de coliformes ;
- nappe principale (forage de La Jard) : teneur en nitrates environ 35mg/l, ce qui reste inférieur à la norme de potabilité française (50mg/l), mais supérieur à la norme européenne (25mg/l).

Qualité des eaux superficielles :

Malgré des points noirs de pollution à Jonzac et Pons, on constate une amélioration de la qualité des eaux depuis quelques années. Les paramètres déclassants restent les nitrates (origine principalement agricole), les phosphates (origine principalement domestique), les phytosanitaires (origine principalement agricole : 99,7% du poids), le Cadmium (industries), la bactériologie (domestique) :

- Qualité "médiocre" (classe 3) de Pons à Lijardière
- Qualité "passable" (classe 2) de Lijardière à la confluence
- Qualité en amont : "passable" de Jonzac à Pons (amélioration notable depuis la création de la station d'épuration de Jonzac) ; "bonne" (1B) en amont et sur les affluents.
- Objectif de qualité "bonne" (1B) ; non atteint en 1996.
- Paramètres déclassants de Jonzac à Pons : nitrates, phosphates, conductivité.
- Paramètres déclassants de Pons à Lijardière : nitrates, ammoniac, pollution bactérienne, Cadmium.

- Température : en augmentation depuis plusieurs années (1980 : 20°C en juillet ; 1997 : 23°C en juillet).
- Oxygène dissous : teneur en diminution depuis plusieurs années ; aggravation de l'amont à l'aval.
- Qualité aggravée en période d'étiage : la baisse du débit réduit dangereusement la dilution des rejets dans la rivière ;
- Impact à l'étiage + impact "à retardement" (= lessivage massif lors des premières pluies d'automne)

La quantité :

Débits moyens :

- annuel : 7,15m³/s
- étiage : 4m³/s
- hiver : 11,5m³/s

Débits moyens en diminution, notamment depuis 1994.

Les conséquences :

Sur le milieu naturel et la capacité d'auto-épuration :

- Problème eutrophisation croissant de l'amont vers l'aval, avec développement excessif de végétation (car augmentation en Phosphates) => diminution teneur en oxygène => diminution capacité d'auto-épuration ;
- Problème capacité d'auto-épuration insuffisante ;

Sur les activités :

- Pêche : diminution de la quantité et de la variété des poissons. Disparition de la truite et de sa pisciculture.
- Loisirs nautiques : pollution (baignade), manque d'eau (niveaux d'étiage insuffisants) rendant impossible la pratique de certaines activités à certaines périodes de l'été.

LES BESOINS EN EAU : DIAGNOSTIC SUCCINCT



Un inventaire des usages et des pratiques liées à la ressource en eau a été conduit sur le bassin versant de la Seugne dans le cadre du programme "LIFE-Rivière Partage de l'Eau" (janvier à mars 1997), dont l'objectif consistait à organiser 3 journées de

rencontre (communication, formation, concertation) pour les acteurs issus de l'ensemble de catégories concernées par la gestion de l'eau (élus, pêcheurs, agriculteurs, industriels, administrations, etc...).

AGRICULTURE

Nécessité de réfléchir à l'échelle du bassin versant.

- 9 prélèvements directs ; débit cumulé : 472m³/h.

Céréaliculture et maïsiculture :

Forts besoins en eau (quantité).

Pas de cultures irriguées dans le périmètre du site expérimental, mais pompages/forages dans le périmètre expérimental pour irriguer des cultures situées en dehors du périmètre expérimental

Pompages et forages (source DDAF, en l'état des fichiers de déclaration au 15.7.97) dans le périmètre expérimental :

- Charente :
 - 8 prélèvements eaux souterraines (sources ou forages) ; débit cumulé : 275 m³/h ; débit moyen/ouvrage : 34,5m³/h
 - 18 prélèvements directs ; débit cumulé : 1 295m³/h.
 - 6 prélèvements directs dans des canaux liés à la Charente, pour un débit cumulé supplémentaire de 300m³/h
- Seugnes :
 - 40 prélèvements eaux souterraines ; débit cumulé : 1 840 m³/h ; débit moyen/ouvrage : 46m³/h ;

Bassin versant total de la Seugne : les cultures irriguées utilisent 588 000m³ d'eau au mois de Mai et 8 870 000m³ en juillet (source : Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime).

Consommation d'eau du Maïs : besoins physiologiques supérieurs à 3000m³/ha/an, mais irrigation sur les Seugnes environ 2000m³/ha/an (moyenne sur 10 ans), max. 2400m³/ha/an (source : Chambre d'Agriculture).

Élevage : problème de mise aux normes des bâtiments d'élevage (manque de moyens : financement Etat).

Distilleries : rejets d'eau chaude (pompages pour eau de refroidissement) => besoin d'un bon débit pour assurer la dilution. Cependant, la campagne de distillation s'arrête au 31 mars (distillerie de Lucérat : fonctionnait toute l'année mais n'existe plus).

EAU DE CONSOMMATION DOMESTIQUE

Captages (source : DDAF, 1997):

- La Jard (la R.E.S.E) ; 200 m³/h, 1 064 990 m³/an ; capacité hors étiage : 4000m³ ; capacité en étiage : 3500 m³ ;
- Saintes, Lucérat (CGE) ; 1250m³/heure ; exporte de l'eau vers la presqu'île d'Arvert (1300 m³/h ?) ;
- Dompierre ; 110m³/h.

En cas de problème de nitrates, ils se raccordent sur Cognac.

Problèmes rencontrés :

(source : Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, session LIFE Rivière-Partage de l'Eau) :

- problème de qualité :
 - captages dans les nappes libres rendus impossibles car désormais trop polluées

(nitrates...) => donc captages dans les nappes profondes, captives car eau plus "propre" (normes santé, qualité) ;

- problème : beaucoup de forages agricoles profonds sont "mal tubés", et provoquent des échanges d'eau entre les nappes de surface et les nappes profondes => pollution des nappes profondes.

- problème de quantité (chiffres à l'échelle du bassin versant total de la Seugne) :

- 10-12 forages eau potable, soit 3,3 millions m³/an, dont 1 million m³ à l'étiage ;
- env. 500 forages agricoles privés, soit 18 000 m³/heure, soit 4m³/seconde ;
- or, le débit d'étiage à Lijardière = inférieur à 500 litres par secondes, soit 1 800 m³/h !

POMPAGE INDUSTRIEL

Insignifiant sur le site expérimental. 2% sur l'ensemble du bassin versant de la Seugne.

EPURATION DES EAUX**Seignes :**

Station d'Épuration de Pons en cours de modernisation et de redimensionnement.

Charente :

Cognac, Saintes (aval), Chaniers, et Chérac/Dompierre (projet de Station d'Épuration).

Systèmes d'épuration :

Pour les grandes agglomérations, le problème des eaux usées peut être réglé par une Station d'Épuration (cher).

Pour les petites agglomérations (villages, individuels...), la politique future s'oriente vers un système d'assainissement local par fosses septiques.

Problème des boues d'épandage.

Risques de pollution supplémentaire lors des crues dans le cas où des Stations d'épuration seraient situées en zone inondable.

NAVIGATION**Pollution directe :**

- rejets sanitaires directs
- rejets d'eaux domestiques (vaisselle, lessive...)

Erosion des berges par batillage.

Aggravation de la turbidité des eaux.**Nécessité de réfléchir à l'échelle du bassin versant.****PECHE**

Pêche de loisirs confrontée à plusieurs types de problèmes (source : réunions OLAE et LIFE Natura 2000, Tourisme et Pêche en Saintonge, sessions LIFE Rivière-Partage de l'Eau, etc.) :

Qualité de l'eau :

- Pollutions chroniques ou accidentelles liées aux agglomérations urbaines et rejets domestiques ou industriels (Cognac, Saintes, Pons) :
 - => mortalité ou fuite du poisson.

- Eutrophisation des cours d'eau (développement algal, lentilles...) :

- => diminution de l'oxygène dans l'eau, variation du pH et augmentation de l'ammoniac toxique ;
- => colmatage des fonds (= > dégradation ou suppression de frayères, ...).

- Réchauffement de l'eau (accélère l'eutrophisation et la diminution de la teneur en oxygène :

- => troubles physiologiques et vulnérabilité accrue du poisson vis à vis des toxiques, en augmentation.

Quantité d'eau :

- à l'étiage :
 - => mortalité ou fuite des poissons (lors d'assecs) ;
 - => accélération de la dégradation de la qualité de l'eau (cf. paragraphe précédent) ;
 - => perte d'habitats (diminution surface en eau) ;
 - => érosion plus forte sur les berges de la Charente (effet accru du batillage).
- lors de crues moyennes :
 - => reproduction du Brochet entièrement liée à ce phénomène : pas de crues moyennes = pas d'accès aux frayères (lit majeur) = pas de reproduction ;
 - => variation très rapide des niveaux d'eau = emprisonnement des poissons dans le lit majeur car baisse trop rapide des niveaux => mort des géniteurs et des pontes ;
 - => pas d'inondation = faible recharge des nappes phréatiques et des sources => peu ou pas de réalimentation des cours d'eau, notamment en étiage.

Attention :

- la généralisation des retenues sur les cours d'eau à faible gabarit s'effectue aux dépens du libre écoulement et du renouvellement de l'eau. Or ces deux facteurs dynamiques conditionnent la prévention des risques d'eutrophisation et la richesse piscicole.
- Aussi, il est préférable de favoriser sur les petits cours d'eau des retenues de faible hauteur (50cm max) qui, associées à une bonne gestion de la ripisylve et au respect du débit minimum, peuvent être compatibles avec la qualité biologique du réseau.

PISCICULTURE

Pas de pisciculture sur la Charente, 1 pisciculture à Colombiers.

Problème de pollution :

La dégradation de la qualité chimique et physique (température de l'eau) a désormais interdit la production de Truites sur la Seugne, d'où le choix de l'Esturgeon, plus résistant et demandeur d'une moindre qualité.

URBANISATION / ROUTES / MOULINS

L'urbanisation et les routes ont un impact non négligeable sur la vitesse de ruissellement du bassin versant.

Les moulins avaient pour rôle de réguler le débit, mais ils sont en mauvais état. Aucun moulin ne fonctionne plus actuellement (le dernier était le moulin de Coutant, arrêté depuis 3 ans).

La succession des biefs favorise également le réchauffement et l'eutrophisation.

- il est rappelé que la mise en oeuvre de barrage doit comporter des dispositifs permettant, tant qu'un débit arrive dans la retenue, la restitution à l'aval de la quantité minimum d'eau prévue (Art L232-5 du Code Rural).

Réduction de la diversité des habitats ou de leurs accès :

- réduction des habitats par assec ou reprofilage des cours d'eau :
 - => conditions anormales de surpopulations : épidémies, réduction des effectifs ;
 - => disparition des espèces les plus exigeantes (fuite ou mortalité), au profit d'autres espèces (conséquences indirectes sur la promotion / valorisation du tourisme-pêche) ;
- accès réduits aux différents habitats :
 - => remontées de migrateurs (y compris Brochet) limitées par les obstacles. Les zones de frayères sont indispensables à leur survie ;
- Rappel :
 - => les crues moyennes, non dommageables pour les habitants et les habitations, permettent un enrichissement des sols, l'infiltration de l'eau dans les nappes favorise l'assainissement de l'eau, le nettoyage du cours d'eau, la migration et la reproduction du poisson. Aussi, il est nécessaire de conserver ce phénomène naturel qui permet, entre autres, l'accès du poisson aux nombreuses frayères situées dans le lit majeur, et démultiplie sa reproduction.

Nécessité de réfléchir à l'échelle du bassin versant.

Les rejets d'eau de la pisciculture peuvent également causer des pollutions.

Problème de débit :

Pisciculture impossible si débit étiage insuffisant. D'autre part, un débit insuffisant accroît le problème de qualité insatisfaisante des eaux (à l'entrée et à la sortie).

Les moulins permettaient de conserver de l'eau : ils ouvraient les portes quand la retenue était pleine pour alimenter le cours en aval, ou fermaient pour laisser remonter le niveau à l'amont dès que la baisse était trop importante ; l'eau était ainsi collectée sur 2-3 kilomètres à l'amont.

La Seugne entre en crue environ 10 jours avant la Charente.

PEUPLERAIES

Dans la majorité des secteurs, le niveau des nappes est satisfaisant pour le peuplier : si le niveau de la nappe est à moins de 50cm en été, les secteurs sont défavorables au peuplier => problèmes souvent sur la tourbe, meilleur sur la Charente car plus argileux.

D'autre part, problème de sécheresse pour le Peuplier dans les zones tourbeuses (variation de nappe importante) et problème de portance des sols hygromorphes (= très humides) d'où un problème de tassement des sols en cas de sécheresse.

CONCLUSION



Les problèmes qui ressortent de toutes les activités et usages liés à l'eau sont :

- problèmes d'oxygénation de l'eau ;
- pollution organique des eaux superficielles et souterraines ;
- entretien des digues et moulins ;
- niveaux hivernaux (crues) et à l'étiage.

Les thèmes de réflexion qui se dégagent pour les prochaines réunions concernent donc :

- la qualité de l'eau (cours d'eau et nappes)

- la quantité d'eau (niveaux d'étiage, niveaux des nappes)
- le fonctionnement de l'hydrosystème, et notamment les crues, importantes pour la recharge des nappes, la reproduction des espèces et l'enrichissement des terres, mais pouvant poser des problèmes de submersion (pisciculture, stations d'épurations, zones urbanisées).
- la manière d'intégrer la réflexion dans une vision d'ensemble, au niveau du **bassin versant**.

POLITIQUES S'EXERCANT SUR LE PERIMETRE



Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Périmètres de protection des captages.
Projet de Mise au normes des exploitations agricoles d'élevage.

Session LIFE "RIVIERE-Partage de l'Eau" :

La session "RIVIERE²-Partage de l'eau" fait partie du programme européen LIFE. Son objectif est d'organiser pour tous les partenaires concernés par la gestion de l'eau sur un bassin versant précis, trois jours non consécutifs de formation et de communication.

Le principe de cette session est de prendre pour référence une unité territoriale : le **bassin versant**. De nombreuses sessions ont été organisées en France sous l'égide d'un Comité National de Pilotage garant du respect du cahier des charges et de la pluralité des participants.

Sur la Seugne, un comité local représentatif de toutes les parties fut créé et agréé au niveau national pour mener et définir le programme de ces trois journées. (27/01, 26/02, 24/03/97). L'animation fut confiée à Tourisme et Pêche en Saintonge (animateur : X. Secher).

Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur la Seugne, faisant suite à la session LIFE "RIVIERE-Partage de l'Eau".

Schéma Départemental à Vocation Piscicole.

² Réussir à Identifier et Valoriser Information et Expérience des Ruraux pour l'Eau

ACTIVITES ET DIRECTIVE HABITATS: TABLEAU DE SYNTHESE

ACTIVITES	HABITATS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE		ESPECES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE	
	Habitats prioritaires	Autres habitats menacés	Espèces prioritaires	Autres espèces menacées
Agriculture (élevage)	-	X	X	X
Sylviculture (bois de chauffage)	X	X	X	X
Populiculture	X	X	X	X
Activités liées a l'eau (toutes activités confondues)	-	X	-	X
Tourisme et loisirs	X	X	X	X
dont : Pêche	-	X	-	X
Chasse	-	-	-	-

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- ADASEA 17** - Opération Locale Agri-Environnement des vallées de la Charente et des Seugnes - Schéma d'intention - *ADASEA de Charente-Maritime*, Mai 1997.
- AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE** - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - *Comité de Bassin Adour-Garonne / Agence de l'Eau Adour-Garonne*.
- AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE, 1996** - Cahier Géographique Charente - *Comité de Bassin Adour-Garonne, Agence de l'Eau Adour-Garonne*, 1996.
- AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE** - 1997-2001 : 7ème programme d'intervention - Les aides de l'Agence de l'Eau pour 1997 - *Agence de l'Eau Adour-Garonne*.
- AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE** - La Qualité de l'Eau des rivières, bassin Adour-Garonne - *Comité de Bassin Adour-Garonne / Agence de l'Eau Adour-Garonne*.
- ANONYME** - Poitou-Charentes : La Passion au fil de l'Eau - *Tourisme et Pêche en Saintonge*.
- BRGM** - Carte Géologique de la France - Pons - 1/50 000 + livret explicatif - *BRGM*
- BRGM** - Carte Géologique de la France - Saintes - 1/50 000 + livret explicatif - *BRGM*
- CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE, 1988** - Bassin de la Seugne - Carte des sols - *Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes / INRA / Centre de Recherche de Bordeaux*, janvier 1988.
- CHAMPION, 1997 et 1998** - Comptes-rendus des réunions des groupes de travail "Agriculture", "forêt/boisements", "tourisme/loisirs", "eau" dans le cadre du programme expérimental LIFE Natura 2000 Val de Charente et Seugnes.
- COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK DE CHARENTE-MARITIME, 1988** - Plan Guide de la Seugne : 50 kilomètres de découverte en canoë ou en kayak - *Comité Départemental de Canoë-Kayak de Charente-Maritime*, 1988.
- CONFERENCE PERMANENTE DES RESERVES NATURELLES, 1991** - Guide Méthodologique des Plans de Gestion des Réserves Naturelles - *Conférence permanente des Réserves Naturelles*, juin 1991, 64pp + annexes.
- LAPOUGE, 1997** - Le Bassin Versant de la Seugne - *Agence de l'Eau Adour-Garonne*, Juin 1997.
- LEVY F., 1989** - Les Stations à Peupliers du bassin de la Charente : étude de station - Mémoire de 3ème année - *Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts*, Juin 1989.
- RESERVES NATURELLES DE FRANCE, 1996** - Cahier de Procédures pour la mise au point de Document d'Objectifs sur 37 sites-test du futur réseau Natura 2000 - Programme LIFE 1996-1998 - *Réserves Naturelles de France*, Février 1996.
- ROUSSET, JARNY, THILLOU** - Guide de la Populiculture en Poitou-Charentes - *Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes*.
- ROSTRON C., 1996** - The Use of Functional analysis as a pan-European Management tool - EAEME Post-Graduate programme 1995/1996 in Environmental Management - *Royal Holloway Institute for Environmental Research, UK / Ligue pour la Protection des Oiseaux*, Octobre 1996.
- SOCIETE D'INNOVATION POUR L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE, 1996** - Contrat de Plan Etat/Région, Poitou-Charentes - Schéma d'Aménagement du Fleuve Charente, Mission d'assistance technique pour la valorisation touristique nautique sur le fleuve Charente : rapport d'études - *SIAT*, novembre 1996.
- STEINBACH P., 1990** - Schéma de Vocation Piscicole, Département de la Charente-Maritime - *Fédération Départementale des Associations Agrées de Pêche et de Pisciculture / Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt*, juillet 1990.
- TOURISME ET PÊCHE EN SAINTONGE, 1993** - Parcours de pêche en Saintonge : Poitou Charentes - *Tourisme et Pêche en Saintonge*, 1993.
- TOURISME ET PÊCHE EN SAINTONGE, 1993** - Parcours de pêche en Saintonge : La Seugne et ses affluents - *Tourisme et Pêche en Saintonge*, 1995.